

grande démonstration projetée en l'honneur de cette admission.

Les trois principales villes de la Californie sont Sacramento, Stockton et San-Francisco. Cette dernière ville, qui ne comptait que quelques cases de pêcheurs en 1845, offre aujourd'hui des magasins regorgeant de marchandises, des auberges, des cafés et un nombre considérable d'habitations. Il n'y paraît presque plus de traces des incendies qui l'ont ravagée à deux ou trois reprises différentes.

Les deux mines les plus considérables sont celle du nord et celle du sud. Les unes et les autres s'étendent aujourd'hui à plus de deux cents lieues. On peut s'y rendre par eau et par terre. Les petites villes qui environnent les mines du nord sont Margaretta, Suttersville, Vernon, Springfield, et Yuba-City; Crescent-City, Jameston et Camp-Sonorien environnent les mines du Sud.

Les deux bras du Saint Joachim renferment les plus riches mines d'or en bloc; on en a extrait plusieurs de 6, de 10, de 20 livres et audessus; mais l'espace est resserré et les mineurs y surabondent.

On trouve dans les mines du Nord un peu plus d'or que dans les autres; les fièvres ou autres maladies y enlèvent près du quart des mineurs. Un homme actif et fort peut y faire un profit de 8 à 12 piastres par jour, sur quoi il est obligé d'en payer 20 par mois au gouvernement américain, à moins qu'il ne soit américain lui-même, alors il est exempt de tout impôt.

On peut dire que le quart seulement des mineurs réussit en Californie, en plus ou moins de temps, suivant qu'ils ont plus ou moins de succès dans l'extraction des blocs. Deux français ont fait fortune l'un en huit jours, l'autre en un mois. Le premier trouva un bloc de 20 livres; le second, un de 17. Ils furent encore assez heureux pour en extraire plusieurs autres petits de trois à quatre livres. Mais ce sont là de très-rares exceptions.

Il se passe des désordres horribles sur presque toute l'étendue des mines. Si les Américains s'aperçoivent qu'un étranger trouve de l'or en plus grande quantité qu'eux, ils lui demandent aussitôt un billet d'autorisation, mettent ce billet en pièce sous ses yeux et le somment de quitter la place. S'il oppose quelque résistance, on lui répond en lui mettant le pistolet sous la gorge. Plusieurs ont déjà péri victimes de cette infâme injustice. Comme on peut le croire, il y a représailles de la part des étrangers, et des Américains ont déjà été massacrés par eux.

La plupart des habitants de la Californie sont entièrement occupés d'intérêts matériels. Un prêtre français voulut engager quatre négociants à faire leurs

efforts pour se procurer une église. Deux lui répondirent que le temps leur manquait. Le troisième ne pouvait comprendre l'utilité d'une église dans une contrée où il n'y avait pas de femmes! Le quatrième ne croyait pas devoir faire quelques démarches pour une église catholique, toutes les religions étaient bonnes à ses yeux.

Cependant la nomination d'un évêque qu'on attend avec impatience, fait espérer un changement en Californie. Il y a aujourd'hui 25 prêtres: un Canadien, (Mr. Langlois) deux Irlandais, six Français, trois Italiens, un Espagnol et douze Mexicains. Le nombre des Églises est d'environ 23, dont 7 ou 8 appartenaient aux anciennes missions. Il n'y avait pas encore d'écoles catholiques aux dernières dates; mais on était à la veille d'en avoir une à San-Francisco et une à Pueblo.

Le climat de la Californie est en général sujet à de fréquents changements. San-Francisco est, sous ce rapport, très-mal partagé. Outre que le temps y est rarement au beau, on y boit de mauvaise eau, qui procure des maladies dont les étrangers sont tous plus ou moins indisposés.

On dit que M. Bolduc va demeurer au Séminaire.

Samedi dernier, a eu lieu l'ouverture du terme de la cour supérieure, à Québec. MM. les Avocats avaient appris la veille que le tarif de leurs honoraires venait d'être réformé par les juges de tous les districts, en cour plénière. Sur cette nouvelle, ils s'assemblèrent et chargèrent Charles Panet, écuyer, bâtonnier de l'ordre, de présenter aux juges une requête demandant qu'il leur fût donné communication du tarif réformé, avant sa promulgation. Les juges ayant refusé, M. Panet suivit de soixante-et-dix avocats, en robes et habits, et de tous les conseils de la reine, quitta la salle d'audience.

Les avocats sortis, le juge en chef fit appeler les causes et aucun avocat ne répondant, il ordonna au protonotaire de les rayer successivement de leur rôle.

Les clercs-avocats, de leur côté, ont fait une assemblée pour louer la conduite de leurs patrons. Si les clients avaient la leur, nous ignorons si ce serait pour le même but, car ils paient la chandelle qui brûle pendant ce jeu.

Halifax a été en proie à un incendie désastreux qui a détruit les casernes du Nord et une centaine d'autres bâtiments. Si l'on en croit un journal de Frédérickton, £100,000 ne suffirait pas à rebâtir les maisons détruites par l'incendie récent de cette dernière ville.

Le choléra exerce les plus grands ravages dans la Jamaïque. Il paraît que pas un seul point de l'île n'a échappé au fléau par-

tout il a sévi avec la même intensité. Le peuple, épouvanté a oublié jusqu'aux sentiments de la famille; dans certaines places, les cadavres gisent encore sans sépulture, à l'endroit où la mort les a frappés.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

La malle d'Europe n'est pas encore arrivée: mais le télégraphe a transmis les nouvelles suivantes.

ANGLETERRE. La question catholique agite encore l'esprit public; des journaux anglais disent que la cour de Rome en éprouve de graves inquiétudes.

FRANCE. Les nouvelles de ce pays sont sans importance.

Le bill, qui avait pour but de fournir les 8,460,000, francs aux 40,000 hommes levés pour faire face aux affaires d'Allemagne, a été adopté à la majorité de 272 voix.

On s'entretient beaucoup dans les cercles diplomatiques d'une visite faite à l'Élisée, par M. Guizot, premier ministre de Louis-Philippe.

ALLEMAGNE. La crainte d'une guerre continentale a entièrement disparu. Un traité conclu à Olmutz entre le prince Schwartzburg, pour l'Autriche, et le baron Manteuffel, pour la Prusse, et qui a été ratifié à Vienne, renferme les conditions qui suivent:

Des conférences se tiendront à Dresde, sous le plus court délai possible. En attendant, il ne sera rien fait à Frankfort, ni par rapport à la constitution germanique, ni par rapport à aucune autre question en litige.

L'Électeur de Hesse s'efforcera de rétablir l'ordre dans ses états, avec l'appui des puissances Autrichiennes et Prussiennes. Si l'Électeur ne réussit pas, il peut recourir à l'une ou à l'autre puissance. Des commissaires Prussiens et Allemands seront envoyés dans les duchés de Schleswig-Holstein, pour faire cesser les hostilités. Dans le cas d'un refus, l'Autriche pourra employer la force.

TURQUIE. Les troubles à Alep ont été réprimés, après un engagement sérieux dans lequel les Turcs ont été victorieux. Le combat a duré plus de 24 heures, et 1800 révoltés ont péri. Pas un chrétien n'a perdu la vie dans cette bataille.

Les propriétés des révoltés seront employées pour indemniser les chrétiens de leurs pertes, et pour rebâtir leurs églises.

ÉTATS-UNIS. Mr. Hulymann, ambassadeur d'Autriche aux États-Unis, ayant informé le gouvernement américain que si Kossuth et ses compagnons trouvaient un asile aux É. U., le cabinet de Vienne était disposé à retirer son ambassadeur, Mr. Webster, secrétaire d'état, répondit immédiatement que les réfugiés seraient reçus à bras ouverts et que si l'ambassadeur demandait ses passe-ports, ils seraient prêts à l'instant. Là-dessus Mr. Hulymann a écrit à son gouvernement pour avoir de nouvelles instructions.

Le steamer *South-America*, qui avait à son bord 200 hommes des troupes des É. U. a pris feu, près de Bayon, et a été détruit en moins de vingt minutes. Trente à quarante personnes ont perdu la vie.